

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 avril 2015 N° 551

Annonce de la fusion entre Alcatel-Lucent et Nokia

Alcatel-Lucent et Nokia ont annoncé le 15 avril 2015 avoir engagé le processus de fusion des deux entreprises par échange d'actions.

Cette opération permettra de constituer un champion européen dans le domaine des technologies de communication, capable de financer les investissements nécessaires pour faire face aux nouveaux défis technologiques et de se positionner au meilleur niveau de la compétition mondiale.

S'appuyant sur les forces et les complémentarités des deux entités, le nouveau groupe pourra offrir des solutions intégrées pour l'ensemble des réseaux et services de télécommunications, tant fixes que mobiles.

Sous l'impulsion du Gouvernement, Nokia s'est engagé à développer l'emploi et les activités de Recherche et Développement (R&D) en France et à soutenir les écosystèmes d'innovation français.

Ainsi, les sites de Villarceaux et de Lannion seront au cœur de la R&D du nouvel ensemble. Ils verront leur activité renforcée sur les technologies du futur : les communications mobiles de cinquième génération (5G), la virtualisation des réseaux, la cybersécurité et les faisceaux hertziens, pérennisant ainsi la maîtrise en France de technologies qui s'inscrivent au cœur de la transformation de notre économie.

Plus spécifiquement, Nokia s'est engagé à :

 augmenter les effectifs de R&D de 25 % (soit 500 postes additionnels) et les maintenir à ce niveau pendant au moins les quatre ans suivant la finalisation de l'opération, incluant l'embauche de 300 jeunes diplômés;





- maintenir le nombre total d'emplois en France, sur la base des effectifs d'Alcatel-Lucent à l'issue du plan Shift, pour une durée de deux ans suivant la finalisation de l'opération ;
- localiser en France le pilotage de l'activité d'innovation et de recherche au plan mondial pour le nouveau groupe, ce qui inclut notamment la recherche dans les réseaux et les Bell Labs;
- renforcer les sites de Lannion et de Villarceaux en faisant de la France un centre d'excellence majeur du groupe pour la 5G, les Small cells, la cybersécurité, les plateformes de gestion des réseaux IP et les faisceaux hertziens;
- développer, à hauteur de 15 M€ par an, des plates-formes de test mutualisées ouvertes aux partenaires extérieurs dans le domaine des communications mobiles de 5^{ième} génération, de l'internet des objets et de la virtualisation de réseau, initiatives bénéfiques pour l'ensemble de la filière des équipements télécoms en France et inscrite dans les plans de la nouvelle France industrielle;
- soutenir, à hauteur de 5 M€ par an, le monde académique, en confirmant le rôle structurant du groupe dans le soutien à la recherche;
- mettre en place un fonds de 100 M€ ayant vocation à intervenir en priorité dans le domaine de l'internet des objets, de la cybersécurité et des plates-formes de réseaux de nouvelle génération pour lesquels la France présente de nombreuses entreprises, notamment des start-ups, de pointe.

Le Gouvernement sera vigilant à ce que ces engagements s'inscrivent dans la durée et permettent de pleinement intégrer les sites français dans la dynamique du nouvel ensemble, autour d'un projet d'entreprise et d'objectifs industriels clarifiés.

Ce projet permet d'ouvrir une nouvelle étape de reconquête pour les ingénieurs et les employés d'Alcatel-Lucent. En créant un champion européen en matière de télécommunications, ce projet est aussi une pièce importante de la politique de souveraineté numérique européenne soutenue par la France.

Contact Presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13

